

# Kannadig an Erge-Vras

## [ Chroniques du GrandTerrier ]

Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-Gabéric, en pays glazik  
Memorioù ar re gozh hag istor ar barrez an Erge-Vras, e bro c'hlazik, e Breizh-Izel

Sept 2014  
n. 27

Miz Gwengolo

### Souvenirs souvenirs de nos beaux jours

*Skol Vorc'h an Douaric Piriou goude ar brezel*

La chanson de Johnny résonne certainement dans vos têtes. Et les anciens élèves de l'école communale du bourg ont sans doute eu aussi cette nostalgie lorsqu'ils ont échangé leurs souvenirs d'après guerre sur le site GrandTerrier.

Ce sujet scolaire est donc le tout premier article du nouveau bulletin automnal.

Ce dernier est toujours au format réduit A4, introduit juste avant l'été pour les raisons suivantes :

✚ Le coût croissant d'impression et de publi-postage.

✚ Le poids limite en tarif économique imposé par la Poste.

✚ Le désir de s'aligner sur l'étymologie première de *Kannadig*, le « *petit (-ig) bulletin* » (kannad).

La première livraison en demi A4 n'ayant pas été optimale pour les lecteurs à la vue sensible, on a essayé cette fois d'améliorer la taille des polices et le positionnement des images.

Et on a même pu ajouter quatre pages supplémentaires pour un poids toujours en « -ig » ...

*Small is beautiful !*, « ar pezh a zo bihannig a zo brav ! », Yannig

Person Erc'hié Vràz  
a zo marrer ...



Furnez Breiz - Triveder Kerne  
Auguste Brizeux (1803-1858)

*Krennlavar*  
[ Proverbe ]

Brum diwar ar c'hoad,  
Glav ken e strak

[ Brume venant du bois, pluie tellement qu'elle claque ]



# Photo-Énigme trimestrielle



Quel est donc cet élément du patrimoine d'Ergué-Gabéric qui va bientôt être détruit ?

## Table des matières

1. L'école communale des garçons du bourg en 1946, « *Skol ar Vorc'h* » ..... p. 1
2. Le ruisseau de Douric Piriou et le Pont-Banal, « *Dourig ar Pont-Banal* » ..... p. 5
3. Arrivée des conseillers républicains en 1912, « *Turban ar mair n'ha po ket* » ..... p. 7
4. À la recherche des traces de Sainte-Appoline, « *Foennec Santez Apolina* » ..... p. 10
5. La violente et sidérante affaire Le Jaouanc, « *Feulster awalc'h so* » ..... p. 13
6. La carte aux trésors du moulin de Kerfors, « *Teñzorioù Meil Kerfors* » ..... p. 15
7. Plus de six cents poilus gabérisiens partirent, « *Ar Brezel Braz* » ..... p. 17
8. Les traces des ruines du manoir de Kerfors, « *Dismantroù Maner Kerfors* » ..... p. 18
9. Les biens du prêtre déporté Alain Dumoulin, « *an Aotrou Person zo keit-all* » ..... p. 21
10. Les fameuses crêpes légendaires de Kerdévot, « *Krampouz Anna Vreizh* » ..... p. 23
11. Médaille présidentielle d'honneur agricole en 1896, « *Medalenn ar Prezidant* » ..... p. 25
12. Jean-Marie Déguignet et l'alcoolisme breton, « *Penn-boeson fall !* » ..... p. 27
13. Le GrandTerrier d'Erc'hié-Vrâz par Auguste Brizeux, « *Barzh ar Furnez Breiz* » ..... p. 29

# L'école communale des garçons du bourg en 1946

Skol ar vorc'h

Cette chronique d'après guerre a démarré par cette réflexion d'un internaute gabérisois, ancien élève communal : « *En consultant hier les dossiers du "Grand Terrier", je suis tombé sur les photos d'écoles ; à ma surprise il n'y en a pas de l'école municipale de garçons du Bourg.* »

Cette personne nous a envoyé une belle photo de 1946-47 prise devant les marches de l'école sise actuellement « *rue du Douric* ». Et par échanges de mails, on s'est rendu compte que derrière cette photo se cachait un trésor de souvenirs pour ceux qu'on qualifie aujourd'hui d'anciens.

Avant de détailler la liste des 56 noms derrière chaque bouille d'écolier, reprenons donc ces témoignages encore très vivaces.

## Fameuse photo de classe

« *Nous avons tous conservé la photo de cette classe, mais nous ne nous voyons quasiment plus. Je n'ai pas vu P.R. depuis l'enterrement de sa mère, et cela fait maintenant près d'une dizaine d'années ! Il est dommage que nous n'ayons pas pensé faire une amicale des anciens élèves de la communale du bourg que, pour ma part, j'ai quittée à onze ans et il y a 66 ans de cela.* », RF.



« *Non, je ne serai certainement pas le plus compétent pour identifier cette classe de 1946, n'étant rentré à l'école du bourg qu'en 1948. Bien sûr certains visages me semblent évidents, mais je pense que Jean Le Reste, Jean et Raymond Feunteun, François Nédélec, Hervé le Yaouancq etc. qui semblent y figurer seraient plus à même que moi. J'ai par contre une photo de 1952 ...* », YN.

« *On n'a pas attendu Internet et cet e-mail pour identifier les anciens élèves de l'école du bourg. C'est FN qui, sachant que j'avais la photo, m'avait demandé de le faire et de lui communiquer les noms, il y a quelques années de cela. La seule correction qu'il m'ait faite concernait le nom du petit blond qui se trouve au premier rang (4ème, à partir de la gauche) qui était hébergé pendant la guerre chez un voisin de son cousin, René Duvaill de Kéroué.* », RF

## Des institutrices très pros

« *La photo datant de l'année scolaire 1946-1947, c'est la dernière année que j'ai passée au bourg, dans la classe de l'ancien direc-*

Une photo de l'école prise en 1976, les maisons sont plus rares, et la maison de retraite du Douric n'est pas encore construite.

Espace  
« Photo-  
thèque »

Article  
« 1946-1952  
- Ecole  
communale  
des garçons  
au bourg »

Actus/Blog  
« billet du  
30.08.2014 »



Photo ci-dessus :  
Jean Le Reste

Ci-dessous :  
Raymond Feuteun  
et Marcel Huitric



teur, Pierre Autret <sup>1</sup> (et aussi Madame Autret), un homme à qui je suis redevable de la base de ma formation intellectuelle et morale. », JLR.

« Dommage que les instits ne soient pas sur les photos de classe avec leurs élèves : Monsieur Autret, directeur, "les grands", classe du certificat d'études primaires ; Madame Autret, "les petits", et Madame Guillamet, "les moyens". Et c'est avec beaucoup d'émotion que je vois cette photo-portrait des époux Autret, des "pros" de l'enseignement ! », HYB.

« La voiture de notre Maître (Monsieur Autret), une Peugeot, était restée sur cale pendant la guerre dans le garage attenant aux logements des instituteurs. En 1946 ou 47, un ouvrier (du garage Peugeot de Quimper?) était venu la remettre en état. Je le vois encore taper sur le réservoir démonté pour en détacher la rouille. La titine allait retrouver une seconde vie ! », HYB.

« Je me rappelle que pour "illustrer" sa leçon sur le Moyen Age et plus précisément sur les impôts que percevaient les seigneurs, dont les "banalités" qui ressemblaient un peu aux droits d'octroi qui, eux, ont perduré, Monsieur

---

<sup>1</sup> Pierre Autret et son épouse (prénom ?), originaires de ?, ont été nommés instituteurs à l'école communale du bourg d'Ergué-Gabéric en 193x. Jean Thomas, entré à l'école en 1934, témoigne : « Monsieur Autret gardait les candidats au certificat le soir après la classe pour les faire travailler, et grâce à lui j'ai eu mon certificat ». Pierre Autret est mobilisé en 1939, et reviendra enseigner au bourg à son retour de la guerre. Le couple d'instituteurs était très apprécié par leurs élèves.

autret nous avait parlé de Pont-Banal<sup>2</sup>. Pour lui ce pont sur le ruisseau du Douric en bas du bourg se trouvait à la limite des seigneuries de Lézergué et de Pennarun et c'est là que l'on percevait le fameux impôt "banal" sur les personnes qui le franchissaient. », RF.

## Vie d'écolier de l'époque

« En cette période d'après guerre à l'école des garçons du bourg, les conditions pouvaient être difficiles, surtout pour les trajets en hiver pour ceux qui n'habitaient pas le bourg (on n'en était pas aux transports scolaires!). », YN

« Ceux qui étaient cette année-là dans leur douzième année les enfants de la communale du bourg, faisaient aussi leur communion solennelle tout comme ceux des autres écoles de la commune et le Recteur était Monsieur Gustave Guéguen. Je me souviens de cette journée ; le recteur avait fait des commentaires sur chacun des communians, et certaines mames n'avaient pas apprécié. Quand on dit aux vêpres que tel enfant de la campagne préfère aller chercher des nids que d'apprendre son catéchisme on peut comprendre ! », RLR.

« Il y avait en haut de la cour de récréation une pompe. Avant le départ de l'école, le soir, un "an-

---

<sup>2</sup> Il y a plusieurs explications pour le toponyme Pont-Banal, un pont qu'on remarque à peine en arrivant au bourg et qui enjambe le ruisseau du « Douric » : le pont près d'un champ de genêts, le pont soumis à droits de banalité, ou le pont d'une terre vague et vaine. Laquelle explication est la plus plausible ? Voir l'article toponymique détaillé : ci-après.

cien", de la classe du "certif" sans doute, bouchait avec sa main la sortie normale, tandis qu'un autre pompait avec entrain. Par un petit orifice de mise à l'air, ou gicleur de surpression situé à l'opposé, un jet puissant arrosait la cour sur 5 à 6 mètres. Certains allongeaient même la zone mouillée en apportant de l'eau avec les mains! Le lendemain matin nous avions une belle piste de glissades! On se lançait sur la partie sèche, et si tout se passait bien on parcourait la piste en gardant l'équilibre, sinon il y avait quelques bleus en perspective. C'était génial! Je crois deviner la pompe sur la vue aérienne de 1976, sous le feuillage du tilleul du haut, à l'arrière. », HYB.

« A l'époque la cour n'était bien sûr pas goudronnée. Sous les tilleuls, côté sud, se trouvaient l'emplacement des jeux: Quatre trous aux sommets d'un carré d'environ 1m20 x1m20 plus un cinquième au milieu. Sur le sol nu, soigneusement nettoyé on lançait les billes tenues entre le pouce et l'index de trous en trous, puis au centre quand on avait terminé le tour. Du golf miniature en quelque sorte! A l'heure de la récré c'était la course pour occuper les meilleurs circuits. Il ne fallait pas oublier les billes à la maison! Avions nous la tête à étudier ? », HYB.

« Les tilleuls qui bordaient la cour étaient de "vrais" tilleuls, ceux qui donnent des fleurs odorantes qui servent à faire des tisanes. La cour embaumait en fin de printemps. Je me souviens d'avoir, avec mes camarades de classe participé à la collecte des fleurs sur des basses branches taillées, pour le compte de Mr Bihannic, boulanger au bourg (chez qui il

avait le téléphone public), qui nous récompensait en bonbons. La récolte terminée nous nous mettions en rang, et il passait devant nous en donnant un bonbon à chacun, puis repassant jusqu'à épuisement du paquet! », HYB.



### Cinquante six écoliers

				46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56					
				33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45			
				17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32
1	2	3	4	5	6	7		8	9	10	11	12	13	14	15	16			

(cf la photo en page suivante)

#### Au 1er rang

1. Jean Guillamet ; 2. Jean Lennon ; 3. René Kergourlay (Keroué) ; 4. Hervé Le Yaouanck (Kerellou) ; 5. Pierre Le Floc'h ; 6. Louis Le Roux <sup>3</sup> (Bohars) ; 7. Pierre Riou ; 8. Jean Claude Chatalic ; 9. Louis Le Grand ; 10. Pierre Lannurien ; 11. Jean-Louis Feunteun ; 12. Yves Le Moal <sup>4</sup> ; 13. François Nédélec <sup>5</sup> (Bourg) ; 14. Hervé Yves Balès ; 15. Maurice Conan ; 16. Guy Yaccusi

Photo ci-dessus :  
René Le Meur

Ci-dessous :  
François Nédélec



<sup>3</sup> Louis Le Roux né en 1939 à Bohars est mort pour la France lorsqu'il était soldat appelé en Algérie. Article sur GrandTerrier : « [Louis Le Roux \(1939-1961\), jeune appelé mort en Algérie](#) ».

<sup>4</sup> Yves Le Moal est le fils l'institutrice de l'école laïque de filles, alors en face de la boulangerie.

<sup>5</sup> François Nédélec, fils du boulanger, reprit au bourg le commerce de Catherine et Thérèse Balès, sœurs de Fanch le résistant.



*Au 2e rang*

17. Jean Conan ; 18. René Le Roux ; 19. Yvon Le Meur ; 20. François Guéguen ; 21. Pierre Heydon ; 22. Pierre Poupon ; 23. Hervé Queffurus ; 24. Roger Le Page ; 25. René Le Meur ; 26. Pierrot Roumégou<sup>6</sup> ; 27. René Le Berre (Lenhesq) ; 28. Louis Huitric ; 29. Pierre Espern ; 30. François Le Meur ; 31. Louis Barré ; 32. Paul Balès

43. Jean Le Berre ; 44. André Kergourlay ; 45. Jean Le Meur

*Au 4e rang*

46 Raymond Feunteun ; 47 Alain Pétilion ; 48 Laurent Le Moigne ; 49 Jean Gouérec ; 50 Alain Rannou ; 51 Louis Le Meur ; 52 Jean Tallec ; 53 Jean Le Reste<sup>7</sup> (Bourg) ; 54 Jean Jacq ; 55 René Duvail ; 56 Yves Guyader (Bourg)

Ci-dessous : Pierre Roumégou et Jean-Louis Feunteun



*Au 3e rang*

33. Emmanuel Garrec ; 34. Marcel Huitric (Boden)<sup>7</sup> ; 35. Jean Feunteun ; 36. Henri Pérès ; 37. Marcel Lannurien ; 38. Louis Le Yaouancq ; 39. René Guéguen ; 40. Laurent Le Grand ; 41. Joseph Le Blond ; 42. Yves Picard ;



Hervé Yves Balès, M. Conan et Guy Yaccusi

<sup>6</sup> Pierre Roumégou est le fondateur du Bagad de Lann-Bihoué et fut fabricant et correspondant local du Télégramme.

<sup>7</sup> En 1983 lors des élections municipales d'Ergué-Gabéric, deux élèves, Marcel Huitric pour la gauche, Jean Le Reste pour la droite et le centre, vont s'affronter pour un mandat de maire. Jean Le Reste va l'emporter au 2e tour par 51,1% des scrutins.



R. Kergourlay, H. Le Yaouancq, P. Le Floc'h

# Le ruisseau de Douric-Piriou et le Pont-Banal

*Dourig ar Pont-Banal*

**T**out le monde connaît les rues du Douric et de Pont-Banal au bourg d'Ergué-Gabéric. La première a son école communale et sa maison de retraite, et la seconde est actuellement en cours de réaménagement. Mais viennent ces noms étranges : Douric et Banal ?

## Souvenirs du Douric

Le "douric" (de « dour » signifiant "eau" en breton), s'appelait autrefois "douric Piriou".



C'est un petit ruisseau qui prend sa source du côté de Lézergué et passe dans le creux de Pont-Banal. On peut penser que la mention "Piriou" venait du nom

du propriétaire d'une des prairies traversées par le ruisseau.

Quant à l'école communale de la rue du Douric, elle n'avait pas au siècle dernier un autre nom que celui d'école des garçons ; comme elle était seule, ça suffisait, et donc on le appelait pas l'école de la rue du Douric comme aujourd'hui.

Témoignage : « Je me souviens du Douric, le ruisseau qui passe au bas de la colline au nord de l'école communale (prairies de la ferme Leroux), coupe la descente en bas de la route devant l'école, passe dans les prairies de Penarun, traverse la route Quimper/Elliant au bas de la cote de Penarun avant de se jeter dans le jet. Le Douric a été un de mes terrains de jeu favoris : micro barrages, capture de têtards, ... À l'époque si une petite soif se présentait l'été, pas de problème pour boire l'eau du ruisseau. »

## Un pont pas si banal

Deux hypothèses toponymiques pour ce pont servant d'accès au bourg :

- + De « Balan » ou « Banal » signifiant Genêt <sup>8</sup>
- + Qualificatif d'un lieu soumis à « droits de Banalité » <sup>9</sup>

<sup>8</sup> **Banal** "genêt" entre à plus de deux cent soixante-dix reprises comme élément de nom de lieu. Ce terme procède du vieux breton *banadl* par le moyen breton tardif *balazn*. Il admet une variante *balan* par métathèse. Il correspond au gallois *banadl*, au cornique *banal* et s'apparente au gaulois \* *banatlo*. On le note au pluriel dans *Balanou* en Ergué-Gabéric (29), *an Banazlou* en 1540. Dictionnaire des noms de lieux bretons d'Albert Deshayes, p 117.



Dour "eau" désigne, en toponymie, un cours d'eau en général et plus précisément un ruisseau. Employé seul, il n'apparaît que sous la forme diminutive *dourig* à douze reprises dans Douric, elle-même au pluriel dans Dourigou en Pouldergat (29).

« Dictionnaire des noms de lieux bretons », Albert Deshayes.



Il semble qu'on puisse éliminer l'hypothèse de Balan=genêt, car qualifier ainsi un pont serait surprenant (aucune association similaire n'a été recensée à notre connaissance), et dans la matrice cadastrale de 1834 les noms de parcelles n'évoquent aucun champ de genêts. Seuls y apparaît la parcelle dénommée « *Pont banal* », ainsi qu'un pré (foennec pont banal), une garenne (goarenn) et un bois (coat) proches du pont banal.



Ensuite, nous n'avons trouvé, dans les études toponymiques de Cornouaille, aucun autre pont banal avec cette acception de droits banaux, seulement des fours et des moulins. Le principe de banalité induisait une notion

Espace « Toponymes »

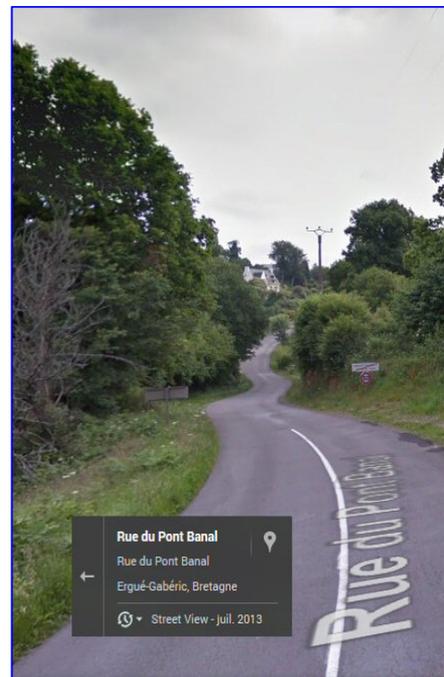
Articles  
« Pont Banal »  
et « Douric,  
Dourig Piriou »

Actus/Blog  
« billet du  
30.08.2014 »

<sup>9</sup> La « **banalité** » donnait un monopole au propriétaire d'un moulin, d'un four, d'un pressoir. Elle obligeait les habitants - et pas seulement les censitaires" -, à utiliser ces "engins", leur interdisait d'en utiliser d'autres, et de même, interdisait aux meuniers voisins de pénétrer dans la banlieue, interdisait la construction de ces engins dans les mêmes limites. en contrepartie, le seigneur devait assurer le fonctionnement des engins et le bon état des chemins qui y donnaient accès. Dictionnaire de l'Ancien Régime sous la direction de Lucien Bély, article « Droits féodaux et seigneuriaux ».

de service payant obligatoire pour l'usage d'un élément pratique patrimonial et contre son entretien seigneurial.

De plus le pont-banal gabérisois, non référencé dans les actes et aveux anciens, n'est pas réputé être la propriété d'un des domaines féodaux proches (Lezergué, Pennarun). De plus, le droit de passage ou d'octroi sur un pont entre deux petits domaines de ces tailles n'était pas inscrit dans les usements locaux de l'Ancien Régime en Basse-Bretagne.



Par contre le qualificatif banal a évolué aux 18e et 19e siècles pour désigner un endroit commun près d'un village : généralement une place, un placître, une pâture, ou des futaies. La parcelle du pont-banal, qui dans le cadastre de 1834 faisait 17 ares (1700 m<sup>2</sup>), ne serait-elle pas plutôt au 19e siècle un lieu tenu en terre « *vague et vaine* » ?

N'était-ce pas là également où, au 20e siècle, les bouilleurs de cru s'installaient lors de leurs passages annuels ?

# Arrivée des conseillers républicains en 1912

Turban ar mair n'a po ket

Les deux journaux « Le Progrès du Finistère »<sup>10</sup> et « Le Finistère »<sup>11</sup> se sont étripés en mai et août 1912<sup>12</sup> pour ces élections où pour la première fois six conseillers ré-

<sup>10</sup> L'hebdomadaire « *Le Progrès du Finistère* », journal catholique de combat, est fondé en 1907 à Quimper par l'abbé François Cornou qui en assurera la direction jusqu'à sa mort en 1930. Ce dernier, qui signe tantôt de son nom F. Cornou, tantôt de son pseudonyme F. Goyen, ardent et habile polémiste, doté d'une vaste culture littéraire et scientifique, se verra aussi confier par l'évêque la « *Semaine Religieuse de Quimper* ».

<sup>11</sup> Le Finistère : journal politique républicain fondé en 1872 par Louis Hémon, bi-hebdomadaire, puis hebdomadaire avec quelques articles en breton. Louis Hémon est un homme politique français né le 21 février 1844 à Quimper (Finistère) et décédé le 4 mars 1914 à Paris. Fils d'un professeur du collège de Quimper, il devient avocat et se lance dans la politique. Battu aux élections de 1871, il est élu député républicain du Finistère, dans l'arrondissement de Quimper, en 1876. Il est constamment réélu, sauf en 1885, où le scrutin de liste lui est fatal, la liste républicaine n'ayant eu aucun élu dans le Finistère. En 1912, il est élu sénateur et meurt en fonctions en 1914.

<sup>12</sup> Information et document communiqués par Pierrick Chuto, passionné d'histoire régionale, avec à son actif trois livres sur le Pays de Quimper : « [Le maître de Guengat, "Mestr Gwengad"](#) », « [La terre aux sabots, "Douar ar boutoù-koad"](#) » et « [Les exposés de Creac'h-Euzen - Les enfants trouvés de l'hospice de Quimper au 19e siècle](#) ».

publicains vont cohabiter avec les élus conservateurs.

« Goaper » moqueur

Il faut dire que jusqu'à présent, depuis plus de trente ans, la mairie est dirigée exclusivement par des conservateurs dits réactionnaires. En 1904 le score des élections était de 64 % : « *Les 21 conseillers sortants libéraux ont été réélus par 345 voix contre 194. C'est un magnifique résultat. L'ancien Conseil a obtenu une écrasante majorité* ».

En 1912 la situation est différente, et les correspondants locaux des journaux s'investissent sous des pseudos et des qualificatifs choisis. Du côté des Réactionnaires, le journaliste conservateur du Progrès se présente comme le « *Goaper* »<sup>13</sup>, c'est-à-dire le "moqueur", et qualifie le camp opposé de Gugusses. Le journaliste républicain du Finistère se cache quant à lui derrière le collectif « *groupe d'électeurs libres* » ou le pseudo « *Le véridique* » et utilise généralement du

<sup>13</sup> Ce terme d'argot de « *goaper* » peut signifier en langue française « vaurien, coupe-jarets », et provenir du mot espagnol « *guapear* » (faire le brave). C'était le nom donné à Paris aux vagabonds sans domicile, sans travail, et qui cherchaient des occasions de vol. Mais il est plus vraisemblable qu'il vienne ici d'un mot breton « *goaper* » qui veut dire « moqueur ». Charles Armand Picquenard dans son article « *Le parler populaire de Quimper* » publié dans *Annales de Bretagne* cite en 1911 ainsi ce terme : « *Goape, goapeur = moqueur*. En breton *gwapaer / goapaer*, « *hennezh zo goapaer* ».



LE NUMÉRO  
5  
CENTIMES  
LE FINISTÈRE  
JOURNAL RÉPUBLICAIN FONDÉ EN 1872  
Paraissant le Mercredi et le Samedi  
CENTIMES  
LE NUMÉRO  
5

terme « *cléricaux* » pour désigner ses adversaires.

Outre des bretonnismes comme « *tailler les chupens* »<sup>14</sup>, la langue bretonne est aussi un support pour lancer des attaques, comme ces vers composés par les conversateurs, traduits en français par les républicains, avec semble-t-il une approximation sur le sens du mot « *turben* »<sup>15</sup> désignant son écharpe :

**« Radicalet lipet ho peg  
 Turben ar mair n'a po quet.  
 Taïllet vo deoc'h guiz eo gloat  
 Bebet chupen deuz en hed ».**

« Radicaux, léchez votre bouche, Le turban du maire vous n'aurez pas. On vous taillera comme il vous est dû Une veste de votre longueur ! »

### L'instituteur de Lestonan

Mais le clou des échanges les plus vifs est l'affaire de l'instituteur de Lestonan<sup>16</sup>. La situation

de départ est décrite par le correspondant du Progrès : « *Tout un quartier de la commune était mécontent du maintien d'un instituteur de hameau auquel les pères de familles ne peuvent ou ne veulent pas confier leurs enfants. On m'a dit qu'il n'avait que 5 élèves, alors que son école aurait pu en compter 70 à 80.* »

Partant de ce constat, le Progrès avance le raisonnement des électeurs d'Odet : « *La Municipalité sortante ne peut rien à la préfecture. Tâchons d'en nommer une autre qui aura l'oreille du Préfet. Ce sera pour nous un gain très sérieux. Nous ne serons plus obligés d'envoyer nos enfants à l'école du bourg.* »

Le correspondant du Finistère s'offusque de cette explication : « *Quelle jolie trouvaille ! Quel mensonge naïf et quel aveu d'incapacité ! Le mensonge surtout est flagrant. A-t-on laissé la liberté du vote aux électeurs de ce quartier ? Au premier tour, ils sont menés au scrutin comme un vil troupeau. En échange d'un morceau de pain, on leur prend non seulement leur travail, mais aussi la liberté de penser, la liberté d'émettre leur opinion dans un des actes les plus importants de la vie : le vote.* »

Le journaliste ajoute : « *Ces 38 voix et quelques autres ne sont pas allées à la République contre l'instituteur. Non, les républicains les ont gagnés parmi les nouveaux inscrits et parmi les abstentionnistes aux élections législatives. Et si l'exode de beaucoup d'ouvriers de la commune vers Pa-*

des garçons de Lestonan où il va rester 14 ans jusqu'en 1912.

<sup>14</sup> « *Chupenn* », féminin (pluriel *chupennoù*) : veste courte pour homme, veston, pourpoint (Wiktionary). Emprunté du breton, le terme est devenu du genre masculin en parler quimpérois (C.A. Picquenard). Au sens figuré le terme peut avoir la même connotation que l'expression française de « tailler une veste ».

<sup>15</sup> « *Turban* », masculin, pluriel -où : turban, & ceinture (de tissu traditionnel). Source : dict. Favereau. Au sens figuré, pour désigner les attributs d'un maire, la tradition en français serait plutôt « ceinture », ou mieux « écharpe » tricolore.

<sup>16</sup> Paul Emile Godet, est né à Neuilly-le-Dien (Somme) le 19 octobre 1864. Il est affecté dans le Finistère à Lambézellec en 1883, puis à Landerneau, Bourgbanc, Brest, Logonna-Daoulas, Plougastel-Daoulas, Ploudaniel. En octobre 1898 il est nommé directeur à l'école

Espace  
« Journaux »

Article « Les premiers conseillers municipaux républicains, Le Progrès et Le Finistère 1912 »

Actus/Blog  
« billet du 06.07.2014 »



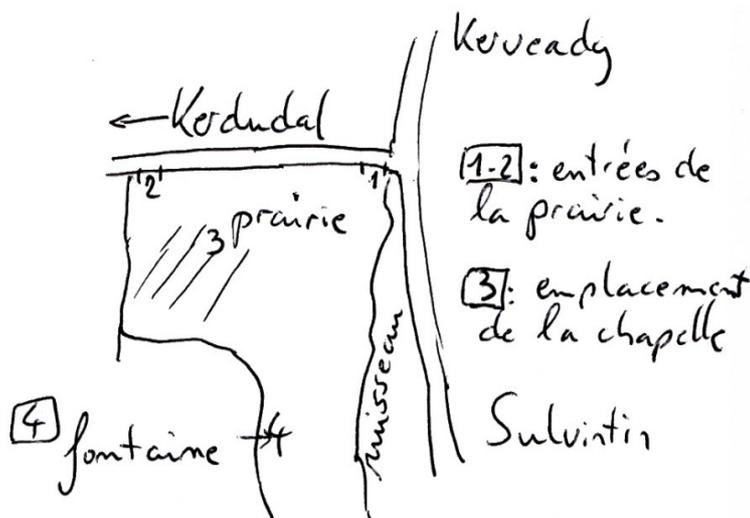


## À la recherche des traces de Sainte-Appoline

Foennec Santez Apolína

**A**u départ de la recherche du champ de Ste-Appoline, il y avait ce croquis de Michel Le Goff, originaire de Sulvintin, où il avait marqué l'emplacement présumé de la chapelle et de la fontaine de ses souvenirs d'enfant.

Retrouver cette prairie avec son dessin fut très aisé, plus facile même qu'avec le support d'un plan cadastral ou d'une carte d'état-major.



n° 415 porte le nom de « *Foennec ar chapel* » (la prairie de la chapelle) ; on ne peut pas être plus précis.

Comme on peut le voir ci-dessous sur les photos (et la vidéo postée sur GrandTerrier), l'endroit forme une jolie pente, en surplomb d'un ruisseau, et est assurément un lieu idéal pour abriter une petite chapelle de campagne. Malheureusement, signalée en ruines dès 1795 et ne pouvant être réparée, ses murs seront revendus « *comme simples matériaux* ».

À la fin du 18<sup>e</sup> siècle, « *St. Apolline* », avec un seul p et un seul l, apparaît sur les cartes de Cassini, entre Sulvintin et Kerdudal, à partir de relevés fait vraisemblablement entre 1750 et 1790.

En 1795 la chapelle est confisquée à l'Eglise et vendue au plus offrant : c'est une citoyenne de Quimper, Marie Madeleine Merpaut<sup>18</sup> qui l'emporte pour un montant de 85 livres. Elle est d'ailleurs la seule enchérisseuse. Hormis St-Gildas près de Loqueltas vendue 75 livres et St-Joachim près de Lezergué 125 livres, les prix de ventes des autres chapelles sont bien plus élevés : Kerdévet (3000 livres), St-Guénolé (630 livres), St-André (395 livres).

### La chapelle ruinée en 1795

Nous avons consulté a posteriori le vieux cadastre de 1836 pour vérifier la cohérence des informations ; seul un déplacement de la route entre Sulvintin et Kerveady est notable Et la prairie indiquée est exactement celle qui sous le



<sup>18</sup> Marie Magdelaine Merpaut, qualifiée de marchande dans les actes d'acquisition des biens nationaux du Cleuyou, était sans doute la sœur de Jeanne Yvonne Merpaut qui épousa en 1778 Jean François Guillaume Lafage, lequel était marchand en la rue Kéréon. Les Merpaut étaient originaire de la paroisse de Rennes St-Germain.

Le document d'adjudication précise : « *la chapelle de Sainte Apolline, située sur la commune d'Ergué-Gabéric, estimée suivant procès-verbal de Le Roux, commissaire expert du 6 brumaire 3ème année quatre vingt livres.* ». Ce procès-verbal de l'expert décrit la chapelle ainsi : « *La dite chapelle sans issues ni dépendances, sans couverture ni boiserie et absolument ruinée, à la longueur à deux longères <sup>19</sup> cinquante deux pieds <sup>20</sup>, de largeur seize et en hauteur huit.* », ce qui donne les dimensions de 16,8 mètre de long, 5,2 mètre de large et 2,6 de haut.

Par rapport à Kerdévet et St-Guénolé, ce qui explique le prix modique est d'une part les dimensions modestes de Ste-Appoline, et aussi le fait qu'elle ne soit plus opérationnelle, étant manifestement en cours de dé. Qu'a fait la négociante de cette

---

<sup>19</sup> Longère, s.f. : mur principal d'une bâtisse. Ce terme n'avait la même signification qu'aujourd'hui, il désignait, non pas un bâtiment de forme très allongée, mais dans un bâtiment donné, le mur de façade et le mur arrière. On parlait donc de la longère de devant et de la longère de derrière. Quant à l'appentis, comme il s'appuyait contre la maison, il n'avait évidemment qu'une longère. Source : Jean Le Tallec, La vie paysanne en Bretagne sous l'Ancien Régime.

<sup>20</sup> Pied, s.m. : unité de mesure de longueur divisée en 12 pouces, et d'environ 32-33 cm. En France, avant la réforme de Colbert en 1668, le pied de roi ancien avait une valeur de 326,596 mm. En 1668 une tentative de normalisation fut tentée avec la nouvelle toise dite de Chatelet pour une mesure de 324,839 mm. Cette valeur fut conservée en 1799 avec l'introduction du mètre estimé à environ 3,09 pieds [source : Wikipedia]. On note par contre une valeur de 3,07 pieds dans un [document Grand-Terrier de 1808](#).



chapelle : sans doute la même chose que pour les trois autres biens qu'elle a acquis à proximité (le manoir et le moulin du Cleuyou ; la métairie de Kerampensal), à savoir revendre, pour un acquéreur intéressé par les pierres. Le rapport d'expertise était explicite sur la seule destination possible de l'édifice : « *Cette chapelle n'étant pas susceptible d'être réparée, je l'ai estimé, comme simples matériaux, quatre-vingt livres* ».

Des pierres de Ste-Appoline, on en a retrouvé la trace de quelques-unes :

✚ un bénitier : c'est Michel Le Goff père qui l'a découverte en curant une zone marécageuse dans sa propre prairie, côté Sulvintin.

✚ un pilier de granit de forme carrée <sup>21</sup>, servant de socle à la très vieille croix de Tréodet, telle qu'elle est exposée aujourd'hui dans le jardin du presbytère.

---

<sup>21</sup> C'est l'abbé Pierre Pennarun qui fit transporter en 1962 la croix de Tréodet au presbytère et qui affirmait que le socle carré venait de la chapelle Ste-Appoline. Le précédent socle, qui fut dessiné par l'abbé Abgrall vers 1900, était de forme ronde.

Sainte Apolline est fêtée le 9 février.

Dicton : « A la sainte-Apolline présage certain, l'hiver s'achemine ou touche à sa fin »



Espace « Patrimoine »

Article  
« L'ancienne chapelle de Sainte-Appoline près de Sulvintin »

Actus/Blog  
« billet du 13.07.2014 »

## Les dents de Ste-Appoline

Quant à la fontaine, nous n'avons retrouvé ni source, ni empilement de pierres, en bordure du talus indiqué. D'après Michel Le Goff, il y avait dans les années 1970 une fontaine symbolique dans le coin sud de la prairie de la chapelle. Pour preuve cette photo Kodak ci-dessous qui montre une petite fontaine rustique avec un écoulement d'eau de source. De l'autre côté du ruisseau il existait sur les terres de Kerveady une autre fontaine plus fonctionnelle et un lavoir, mais la petite fontaine de la prairie était réputée être celle de Ste-Appoline.



Anatole Le Braz raconte dans ses cahiers les propos que lui auraient dit Jean-Marie Déguignet : « Il y a en Ergué, sur la route de Kerdévo, auprès de Lézergué, une fontaine de Sainte Apolline (santez Apollina). C'est la pa-

tronne des dents : elle est représentée à St-Guénolé avec une tenaille à la main, et une dent entre les pinces de la tenaille. On allait à la fontaine jeter des croix de bois, pour le mal de dents. Peut-être la statue de sainte Apolline est-elle maintenant au bourg d'Ergué. » Cette note étant imprécise sur le lieu de conservation de la statue, et pour la localisation de la fontaine sur la route de Kerdévo nous pensons que l'auteur s'est trompé, et nous préférons la situer à proximité de sa chapelle.

Et sainte Appoline au fait, qui était-elle ? C'était une vierge martyre du 3e siècle vénérée en Bretagne pour la guérison des maux de dents et singulièrement lors de la pousse douloureuse des premières dents chez le nourrisson.

À l'église paroissiale d'Ergué-Gabéric, dans le méconnu et très beau retable du 17e siècle de la chapelle du Rosaire, il y a une magnifique statue de Ste-Appoline, portant d'énormes tenailles impressionnantes et montrant une dent arrachée dans sa main gauche.

Au passage, cette dent s'étant égarée, tout indice permettant de la retrouver sera le bienvenu !



# La violente et sidérante affaire Le Jaouanc

Feulster awalc'h so

**V**iolence au village : un ouvrage très documenté, publié en mars 2014, est issu de la thèse de doctorat soutenue en 2012 à l'université de Bretagne Occidentale par Annick Le Douget, docteur en Celtique et chercheur associé au CRBC de Brest

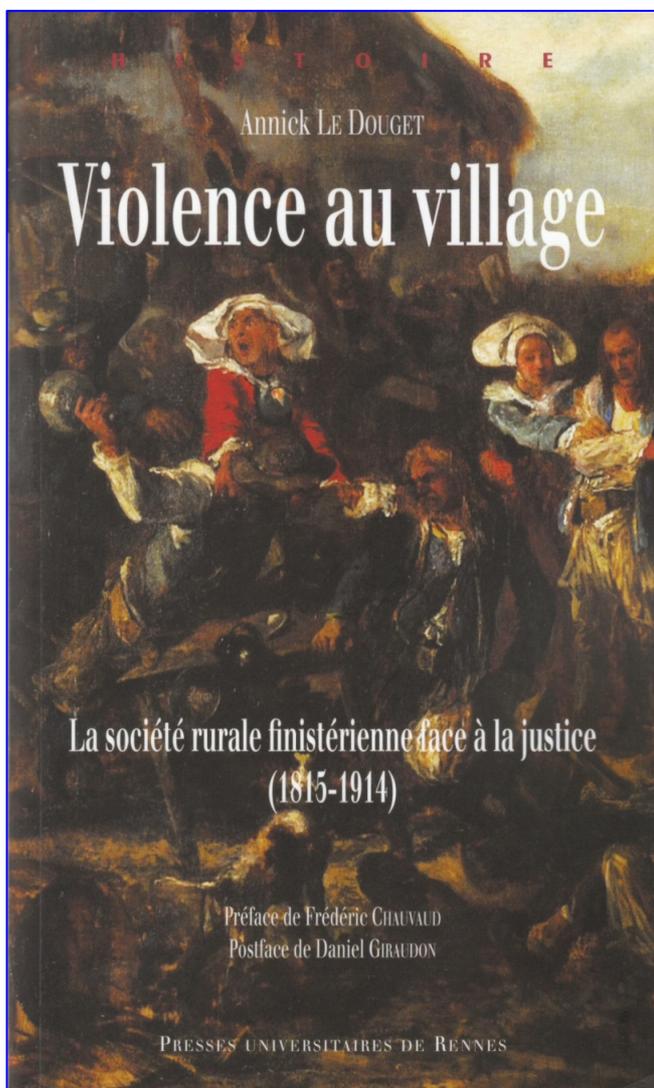
Et dans cette somme universitaire, une « sidérante affaire » (sous-titre de l'auteur) judiciaire : Jean Corentin Le Jaouanc contre Marie-Anne Le Corre, tous deux domiciliés à Ergué-Gabéric.

## A genoux devant Dieu

Les ouvrages d'Annick Le Douget forment une matière historique qui fait penser à celle d'Arlette Farge, historienne française spécialisée dans l'étude du XVIIIe siècle et des milieux les plus pauvres de la ville de Paris.

Outre l'éclairage sur les liens et les rejets au 19e siècle entre les structures villageoises et familiales du finistère d'une part et les institutions de justice d'autre part, le grand apport de l'ouvrage est de dévoiler la richesse des chroniques judiciaires conservées aux Archives Nationales sous la cote BB 20.

Et notamment le document BB 20/63 concernant l'affaire gabéricoise Le Jaouanc en 1829-32.



Page 174, le chapitre intitulé « *Le tribunal communautaire* » nous dévoile ce fait-divers d'une tentative de viol où le présumé coupable, Jean Le Jaouanc <sup>22</sup>, sera



<sup>22</sup> 20/Prai/An04 (08/06/1796), Ergué Gabéric, Lieu-dit : Kerelou (Pays : Melenick ) baptême ou naissance de JAOUANCQUE Jean Corentin. Enfant de Jean, âgé de 38 ans, cultivateur, et de LE QUENEUDER Anne. Notes - acte daté du 20 prairial après 2 autres actes du 27. Les actes de baptêmes de ses frères sont déclarés indifféremment aux noms Le Yaouanc, Le Jeune et Le Jaouanc.

02/11/1824 Ergué Gabéric (Pays : Melenick ) . Mariage de LE YAOUANCQ Jean Corentin, né le 19 Prair An 4 à Ergué Gabéric, Cultivateur. Fils de Jean , présent et de LE QUENEUDER Anne, présente. Et de DAOUEDAL Marie Barbe, née le 16/6/1806 à Ergué Gabé-





jugé par un conseil organisé au presbytère en charge de procéder à un « *arrangement* » avec pardon (à genoux) et compensation financière au profit de la victime, Marie-Anne Le Corre <sup>23</sup>, tailleuse de son état.

Si la victime n'avait pas porté plainte trois ans après, l'affaire n'aurait pas laissé de traces, car le président de la cour d'assises n'aurait pas fait ce rapport en 1832 :

« *Rentrée chez elle, Marie-Anne Le Corre ne tarda pas à se rendre au presbytère pour y révéler à Monsieur le curé <sup>24</sup> les faits dont elle avait à se plaindre, mais étant tombée évanouie, elle ne put articuler le nom de Jaouanc. Le lendemain, le curé retourna chez elle et reçut sa déclaration. Le maire <sup>25</sup> de la commune devant lequel Marie-Anne Le Corre forma plainte, ne trouvant pas assez de preuves, lui conseilla un arrangement. Tous les notables de la commune s'en mêlèrent, et dans*

*une réunion qui eut lieu au presbytère, à laquelle fut appelé Le Jaouanc, on lui fit promettre qu'il serait huit années consécutives sans s'enivrer, que jamais il le lui arriverait d'insulter Marie-Anne Le Corre. Cette promesse fut faite à genoux et en demandant pardon à Dieu. C'était bien une confession tacite de sa faute, néanmoins il n'en fit pas l'aveu.*

Marie-Anne Le Corre, qui avait prétendu à une indemnité de 1 500 francs, ne fut que très faiblement satisfaite d'un pareil arrangement. Cependant elle y donna bon gré mal gré son consentement. Bientôt elle devint un objet de mépris dans le pays, une chanson fut faite contre elle, personne ne voulut plus de ses services et elle fut obligée, pour gagner sa vie, d'aller demander de l'ouvrage dans d'autres communes. »

Espace « Biblio »

Article « LE DOUGET Annick - Violence au village »

Actus/Blog « billet du 19.07.2014 »

## Les violences de Jean-Marie

Annick Le Douget appuie également son argumentaire sur la violence au 19<sup>e</sup> siècle en se basant sur les témoignages de Jean-Marie Déguignet :

✚ Page 36 sur les violences induites par la difficulté à amener des idées novatrices et de progrès dans les fermes familiales.

✚ Page 43 sur les difficultés des vieilles personnes à recevoir leurs pensions.

✚ Page 138 sur la honte familiale des personnes internées.

✚ Page 167 sur le code civil au service des riches.

ric. Fille de Nicolas , décédé et de KERGOURLAY Corentine, présente. Sur le recensement de 1836 il apparaît sous le nom de Jean Jeune, agriculteur à Kerelou.

<sup>23</sup> 23/Fruc/An10 (10/09/1802.) Ergué Gabéric. Lieu-dit : Kerelan (Pays : Melenick ) baptême ou naissance de LE CORRE Marie Anne Enfant de Maurice et de LE POUPON Marie Anne. Contrairement à son père et son frère Maurice, tous deux tailleurs à Loqueltas, Marie-Anne Le Corre n'est plus mentionnée dans le recensement de la population d'Ergué-Gabéric en 1836.

<sup>24</sup> [Yves Le Roux](#), originaire de Plouénan, fut recteur de la paroisse d'Ergué-Gabéric de 1822 à 1848.

<sup>25</sup> [René Laurent](#), agriculteur de Squividan, est le maire d'Ergué-Gabéric de 1824 à 1846.



# La carte aux trésors du moulin de Kerfors

Teñzoríoù Meil Kerfors

Un épais dossier contenant de 71 folios (et une carte) entre deux propriétaires de biens issus des domaines nationaux confisqués, l'un d'une famille noble gabéricoise, l'autre membre de loge maçonnique quimpéroise.

## Franc-maçon et noblesse

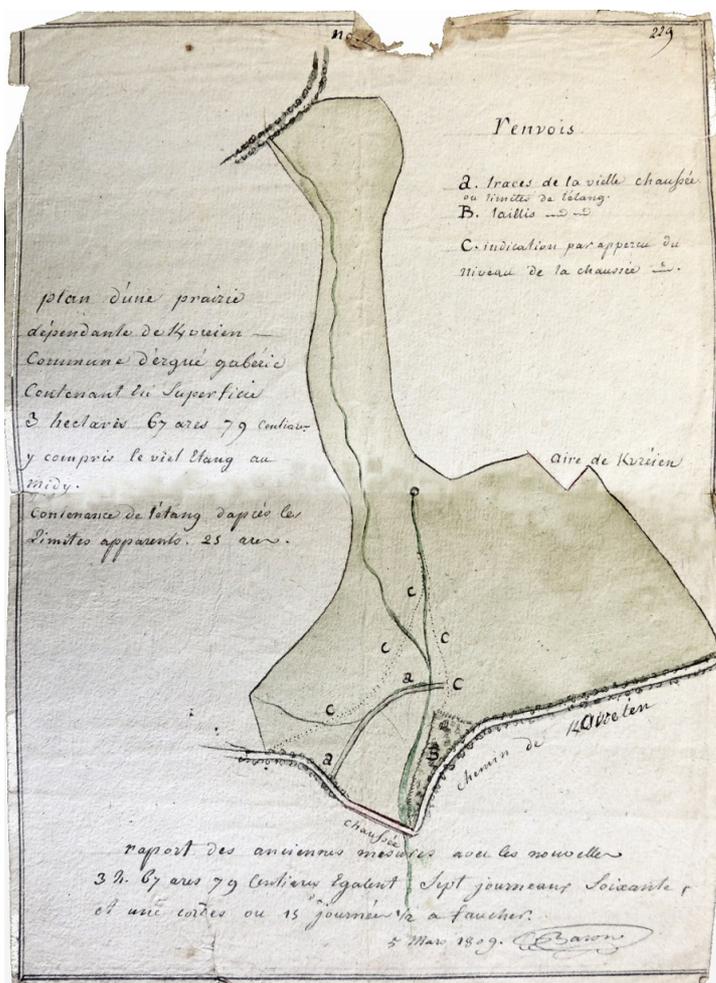
L'image ci-dessus n'est pas le plan du trésor du Kerfors enfoui dans l'étang de Kervreyen alimentant le moulin noble des de La Marche, après leur exil et départ en Guadeloupe en pleine Révolution.

Il s'agit du plan de localisation de l'étang dressé par le dernier des fils de La Marche qui a conservé la propriété du moulin et qui voudrait également la jouissance de l'étang qui a été englobé dans la métairie voisine.

A noter qu'il a également perdu la propriété des ruines de l'ancien manoir familial de Kerfors, et qu'il habite la ville de Quimper (tout comme les acquéreurs, négociants pour la plupart, des biens nationaux).

Les deux parties, faisant appel à l'arbitrage préfectoral <sup>26</sup> pour le

<sup>26</sup> Honoré-Gabriel de Miollis est nommé préfet du Finistère 25 mars 1805, pour



titre de propriété de l'étang contesté, sont respectivement :

✚ Pierre Marie Antoine Mermet, négociant de vins et de draps, administrateur de l'hospice civil de Quimper, et membre initié de la loge maçonnique « *L'Heureuse Maçonne* » <sup>27</sup> (la même que fréquente l'avoué-expert, cf ci-après), et bénéficiaire de certains propriétés gabéricoises - comme la métairie de Kervreyen - vendues en tant que biens nationaux à la Révolution.

être remplacé le 12 janvier 1810 par Louis Bouvier-Dumolart.

<sup>27</sup> Biographie de Pierre Marie Antoine Mermet établie par Bruno Le Gall et Jean-Paul Péron dans le Bulletin de la Société Archéologique du Finistère de l'année 2011 : « *La franc-maçonnerie à Quimper au XVIIIe siècle* ».





✚ Joseph-Hyacinthe de La Marche, le dernier fils de François-Louis (propriétaire des manoirs de Kerfors et de Lezergué, émigré en Guadeloupe), qui demeurera à Quimper (contrairement à son père et son frère Joseph-Louis), et conservera des biens familiaux sur Ergué-Gabéric. Il récupère notamment le moulin de Kerfors vendu par les domaines nationaux à un acquéreur qui s'est avéré non solvable.

arrêté demandant un rapport de la part de Salomon Bréhier, avoué auteur de la première expertise.

✚ En avril 1811 le préfet notifie au sieur de La Marche qu'il doit payer les frais du rapport Brehier, et donc qu'il donne raison au sieur Mermet.

A la lecture du dossier, on peut douter a posteriori de l'équité du jugement :

✚ Le propriétaire de la métairie est un négociant franc-maçon qui appartient à la même loge maçonnique que l'expert avoué Salomon Bréhier.

✚ Ce dernier, chargé des estimations et expertises des biens, est nommé maire d'Ergué-Gabéric de 1808 à 1812.

✚ Les arguments du défenseur sont bien rédigés, mais juridiquement pas très étayés : l'absence de précision de l'acte de vente est présenté comme une preuve de possession.

Néanmoins Joseph Hyacinthe de La Marche, qui signe ses courriers « *Lamarche* » conduit son combat avec une ténacité courageuse, allant même, lorsqu'il s'adresse aux autorités préfectoral, jusqu'à utiliser la formule « *Salut et respect* ».

S'il avait gagné la requête judiciaire de restitution de son étang, il aurait sans doute écrit « *Salut et fraternité* ».



Le plan cadastral de 1834 ci-dessus permet de situer précisément les chemins et parcelles de la métairie de Kervreyen, du moulin de Kerfors et des ruines du manoir de Kerfors. Le ruisseau et la mare alimentant le moulin n'y sont pas indiqués, ce qui semble attester du fait que le moulin arrêté en 1800 ne fut pas remis en exploitation par le sieur de La Marche.

Le conflit est réglé administrativement de la façon suivante :

✚ Le préfet de Millolis reçoit les avis des deux parties et du directeur des domaines.

✚ Fin mars 1810 le nouveau préfet Bouvier-Dumolard publie un

Espace « Documents »  
 Article  
 « 1809-1811 - Contention sur l'étang de Kervreyen bien noble du moulin de Kerfort »  
 Actus/Blog  
 « billet du 28.07.2014 »

# Plus de six cents poilus gabéris partirent ...

Ar Brezel Braz

**D**ans son livre « *Ergué-Gabéric dans la Grande Guerre, tome 1* » paru cet été 2014, Jean-François Douguet, passionné de l'histoire glazik et melenik, nous fait partager son plaisir de chercheur : trouver des pièces d'archives et des témoignages sur le passé de nos communes cornouaillaises.

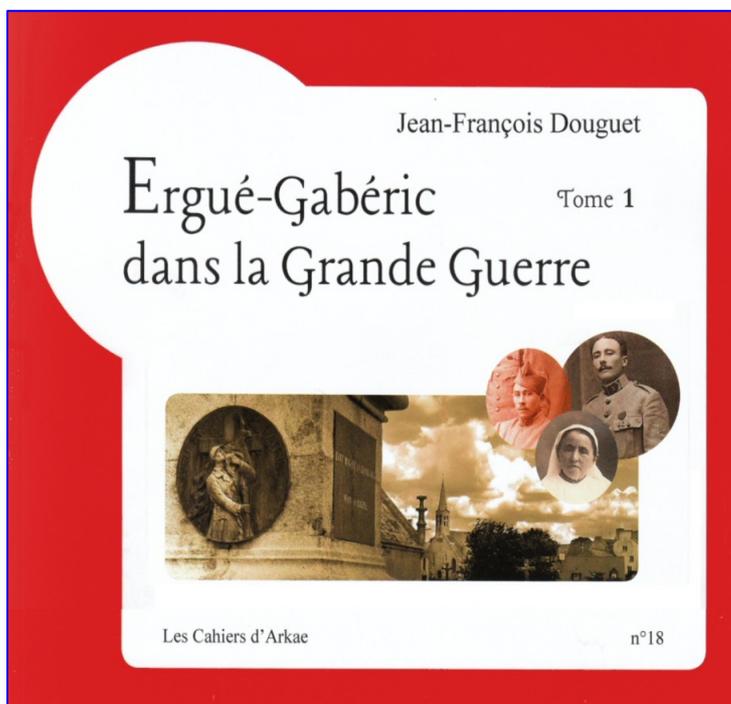
## Mémoires des Hommes

Ce premier tome donne un aperçu d'ensemble de l'impact du départ des mobilisés sur le front, que ce soit dans les activités quotidiennes de ceux qui sont restés, dans les effets "psychologiques" provoqués par l'éloignement de leur paroisse et famille.

Mais aussi les efforts pour l'aide et le soutien des soldats (quêtes et marraines de guerre), le rôle des femmes, l'implication des journaux, les actions menées localement pour la réinsertion des survivants, la préservation du souvenir (décorations, commémorations, monument aux morts, bannières, ...), et aussi le temps de l'oubli.

Tout ceci avec des documents inédits, de belles illustrations et nombreuses photos recueillies auprès des familles gabérisoises.

Le livre contient également une analyse statistique et démogra-



phique intéressante basée sur des éléments de recensement. En résumé, 668 soldats ont été mobilisés, soit un habitant d'Ergué-Gabéric sur 4 ; 123 d'entre eux ont été tués, soit presque un sur 5 ou un sur 23 habitants de la commune.

Des fratries entières ont été décimées : les 3 frères Le Menn de Kerourvois et Le Meur de Stang-Quéau, les 2 frères Espern de Quélennec et Le Gall du Lec ...

Même si les Gabérisoises, comme la plupart des paysans, écrivaient relativement peu, les lettres échangées entre les familles et les poilus constituent un témoignage humain et historique incontournable.

En janvier 1915 la famille Nédélec de Lost-ar-Guilliec recevait un courrier de leur cousin Hervé Bacon : « *Vivement que cette terrible ci (cette guerre) finisse, pour qu'on aura encore le plaisir de retourner dans sa chère famille, mais d'après ce que je vois, ça n'a pas l'air de finir encore tout de suite. Il faut tout de même espérer*

Per Quintin, de Kerhuel, qui reçut en 1988 le diplôme du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Grande Guerre, signé du président de la République François Mitterand.



Espace « Biblio »

Article  
« DOUGUET  
Jean-  
François -  
Ergué-  
Gabéric dans  
la Grande  
Guerre T1 »

Actus/Blog  
« billet du  
01.08.2014 »

que Notre-Dame de Kerdévet pré-  
servera toujours ses chers paroissiens. »

Les journaux relatent des initiatives d'entraide. Ainsi cet encart dans le Finistère <sup>9</sup> du 19 décembre 1914 : « *SOLIDARITÉ - Un quete faite dans les écoles de Les-tonan par Mme Guédès, institutrice, a produit la somme de 8 fr 50. Cette somme a été expédiée par M. Le Meur, instituteur, à M. Gaston-Bonnier, 11 rue Servandoni, Paris, pour le "Noël des armées".* »

Le 11 novembre prochain, paraîtra le second tome, sans doute plus épais, avec une compilation de notices individuelles pour chaque ancien gabéricois ayant succombé ou participé à la Grande Guerre de 1914-18.



## Les traces des ruines du manoir de Kerfors

Dismantroù Maner Kerfors

Les ruines de l'ancien manoir de Kerfors et les bâtisses et terres attenantes confisquées à son propriétaire noble émigré et mises en vente comme biens nationaux.

### Prisage et mesurage

Les gabéricois connaissent au moins l'existence des ruines du château de Lezergué dont la façade est toujours debout et qui a été re-

construit juste avant la Révolution grâce aux pierres du manoir voisin de Kerfors.

Pour en savoir un peu plus, on a voulu rechercher les traces des anciennes ruines de Kerfors telles qu'elles sont décrites dans les documents datant de la Révolution. Bien sûr on n'a pas retrouvé le souterrain qui, d'après la légende, rejoignait les deux manoirs, mais on a des pistes sur l'origine de certaines pierres de Kerfors.

Les documents révolutionnaires de 1793 et 1795 relatifs aux ruines de Kerfors sont conservés aux Archives Départementales du Finistère sous les côtes 1Q319 et 1Q326-148, le premier était un rapport de « *prisage et mesurage* » par des experts et le deuxième un procès-verbal de vente et d'adjudication.

Dans le document d'expertise, on a une mystérieuse description des ruines : « *En l'endroit, et au lieu où a existé le manoir de Kerfors une issue <sup>28</sup> sous vieillons <sup>29</sup>* »

<sup>28</sup> Issues, issue, s.f. : terre non cultivée d'un village servant à la circulation entre les habitations, les chemins et les champs ; les issues communes de villages pouvaient être utilisées par les plus pauvres pour faire "vagner" leurs bestiaux ou ramasser du bois pour se chauffer. Lorsqu'un village est tenu en domaine congéable, les "issues et franchises" peuvent être incluses dans les aveux de déclaration des droits et rentes. Les inventaires et dénombrements contiennent également l'expression "aux issues" qui désigne l'éloignement par rapport au centre du village. Dans les descriptifs d'habitations, le terme "issues" désigne les portes et accès.

<sup>29</sup> Veillon, vieillon, s.m. : « sous v(i)eillon », parcelle laissée en jachère naturelle. Le veillon est semble-t-il sy-



et sans clôture formant des monticules désignant (les) amas d'attraits donnant du couchant sur la futaye voisine dite Kerfors du quel côté l'issue a édifices contenant sous fond dix neuf cordes <sup>30</sup>. »

Comment lire ces lignes ? Le manoir, suite à sa démolition, est devenue une issue, c'est-à-dire une place commune de village, qui en l'occurrence n'est pas entretenue car sous « vieillons » <sup>27</sup>, et les restes du manoir y forment des monticules formant des amas d'attraits, terme utilisé en géologie minière. Le tout sur une surface d'environ 1100 m<sup>2</sup> (19 cordes ou 11,55 ares).

D'autres mentions suivent : « Au midy de l'issüe une maison en simple brossage <sup>31</sup> ouvrant au nord sur l'issüe » ; « L'allée menant à l'issüe de Kerfors et au levant d'icelui » ; « Derrière l'emplacement du château au couchant d'icelui, un verger s'étendant de

---

nonyme de « vieille terre », et composé d'herbes et de trèfles maintenus pendant au moins 2 ans. L'autre variété de jachère est le « [brandon](#) », dérivé du terme « brande », qui lui est constitué de bruyères sèches et inflammables.

<sup>30</sup> Corde, cordée, s.f. : unité de mesure de superficie. Subdivision du journal. Le journal et la corde sont les principales unités de mesure utilisées pour calculer les surfaces dans les inventaires. Dans la région quimpéroise une corde vaut 0,6078 ares à 16 toises carrées. Il faut 80 cordes pour faire un journal.

<sup>31</sup> Brossage, s.m. : « maçonnerie en simple brossage » ou « construite en brossage », à l'instar des maisons « de [simple maçonnerie](#) », désigne sans doute des murs faits de schistes tout-venant, par opposition à la pierre de grain en granit, dite « pierre de taille », réservée aux entourages de portes et fenêtres, et dont les joints et enduits sont brossés.



puis le four jusqu'à la longueur de l'emplacement » ; « Autre futaye derrière le jardin à terrasse communiquant au précédent par brèche derrière l'emplacement du manoir » ; « Vieux jardin inculte et à deux terres au nord de l'issue, terrassé et taludé au milieu aujourd'hui sous foins ou herbe fénable » .

Est-ce que ce vieux jardin terrassé est celui qui existe encore aujourd'hui et dont on dit qu'il incluait l'ancien château ?

Nous ne le pensons pas, car le procès-verbal indique par ailleurs un autre jardin qui semble être celui qu'on peut voir aujourd'hui à l'est du hangar de Kerfors : « Au levant de la maison un jardin avec espalier, le lit jardin à deux terrasses, trois murtins, levant, couchant et nord, avec talud au midi sur prairie à Kerveien contenant six cordes » .

De plus les maisons décrites dans le rapport d'expertise étaient situées au sud, « au midy », du manoir, et donc ce dernier était au nord du corps de ferme actuel.

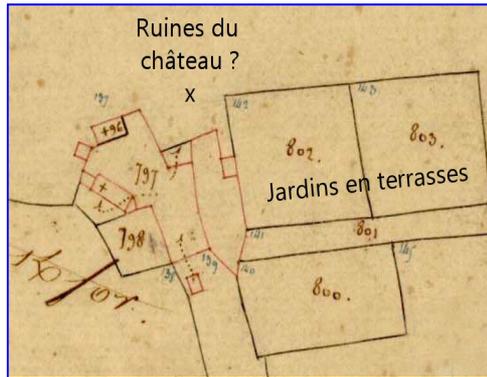
Yves de La Marche était seigneur de Kerfors au 17<sup>e</sup> siècle. Il est lieutenant du président de Quimper de 1643 à 1652. Son fils Jan se lie d'amitié avec le Père Alexandre qui lui rendit souvent visite.

Le petit-fils d'Yves, François-Louis, marié en 1715 avec Marie-Anne de Botmeur, est le premier seigneur de Lezergué, par héritage de sa mère de Tréouret.





En projection sur le cadastre de 1834 (et celui de 2014 en médaillon), on aurait ceci :



en terrasse, on a une impression bizarre que ces lieux ont eu leur histoire ancienne et qu'il y a eu de la vie à cet endroit ».

## Voyage dans le temps

On peut évoquer en effet le poème « *Le voyage du P. Alexandre de Rennes à Brest, et son retour* » composé en 1659 et dans lequel le Père Alexandre écrit avoir dit la messe à Kerfors « à une ou deux lieues de Quimper, chez un gentilhomme appelé M. de la Marche ».

Ces jardins et leurs murs empierrés et surélevés sur leur côté sud comme le témoignage d'un passé où il était important d'entretenir un beau parc, et ce fut le cas à Kerfors. Et comme la situation du manoir ne permettait pas de les arroser avec des ruisseaux proches, des canalisations de poterie furent construites au 17<sup>e</sup> siècle pour y amener.

En 1889, le chanoine Jean-Marie Abgrall écrit dans le bulletin annuel de la Société Archéologique du Finistère : « Une canalisation mise au jour aux environs du vieux château de Kerfors, en Ergué-Gabéric ... Les tronçons de tuyaux en terre cuite qui ont été découverts, mesurent 0m58 de longueur, 0m 13 de diamètre à l'une de leurs extrémités et 0m09 à l'autre ... Le canal entier, long d'environ un kilomètre allait prendre l'eau à une source aux environs de Parc-al-Lan ... Ces jardins ont été nivelés et établis en terrasses, dans le cours du XVII<sup>e</sup> siècle. Chaque petit seigneur voulait avoir son petit Versailles et imiter de loin les splendeurs de son parc. Kerfors eut donc ses pièces d'eau et ses bassins. »



Les ruines de Kerfors furent mises aux enchères en 1795 et adjugé au citoyen Guillaume Le Guen pour la somme de 77.000 livres. Le montant de la transaction est élevé si l'on compare aux autres manoirs de la commune : Lezergué mis à prix pour 25.000 en 1808, Pennarun vendu pour 42.000 livres en 1794, Cleuyou pour 50.600 livres en 1795. Mais en l'occurrence pour Kerfors, ce qui fait le prix n'est pas la valeur du manoir qui a été détruit, mais la valeur agricole des jardins et des terres chaudes <sup>32</sup> et froides <sup>33</sup>.

Les habitants du lieu-dit remarquent encore de nos jours que « quand on est dans les jardins

<sup>32</sup> Terres chaudes, s.f.pl. : terres cultivables, par opposition aux [terres froides](#) ; exploitées en rotation triennale, soit blé noir, seigle, avoine [source : Jean Le Tallec 1994].

<sup>33</sup> Terres froides, s.f.pl. : terres pauvres mises en culture de loin en loin parfois après un brulis, par opposition aux [terres chaudes](#); les terres froides prennent le reste du temps la forme de landes qui servent de pâturage d'appoint, et fournissent divers végétaux utiles : bruyères et fougères pour la litière, ajoncs pour la nourriture des chevaux, genets pour la couverture de la toiture [source : Jean Le Tallec 1994].

Espaces  
« Documents » et  
« Biblio »

Article  
« 1794-1795  
- Procès  
verbaux  
d'expertise  
et de vente  
des ruines  
de Kerfors »  
et « AB-  
GRALL  
Jean-Marie  
- La canali-  
sation en  
terre cuite  
alimentant  
les jardins  
de Kerfors »

Actus/Blog  
« billet du  
10.08.2014 »

# Les biens du prêtre déporté Alain Dumoulin

an Aotrou Person zo keit-all

Les biens du curé anticonstitutionnel d'Ergué-Gabéric, Alain Dumoulin, réfugié à Prague, ont été cachés et gardés précieusement par ses paroissiens.

Ils feront l'objet d'une perquisition, puis restitués à sa sœur par les autorités révolutionnaire avant son retour de déportation.

## Solidarité paroissiale

On savait les paroissiens d'Ergué-Gabéric solidaires de leur curé non assermenté : en 1791 le maire demandait son maintien, en 1795 une quête est organisée pour l'achat collectif de la chapelle de Kerdévet, ...

Dans ce nouveau document inédit de 1793, on découvre que certains d'entre eux ont rassemblé les biens de leur recteur pendant sa fuite.

En effet, ces biens étaient normalement confisqués immédiatement et revendus comme « Biens nationaux » par les autorités révolutionnaires. Par contre avant de mettre les effets d'Alain Dumoulin sous séquestre, il a fallu procéder à des perquisitions chez les citoyennes de la Salle-Verte et de Poulduic où les meubles du prêtre avaient été manifestement cachés en toutes connaissances de cause.



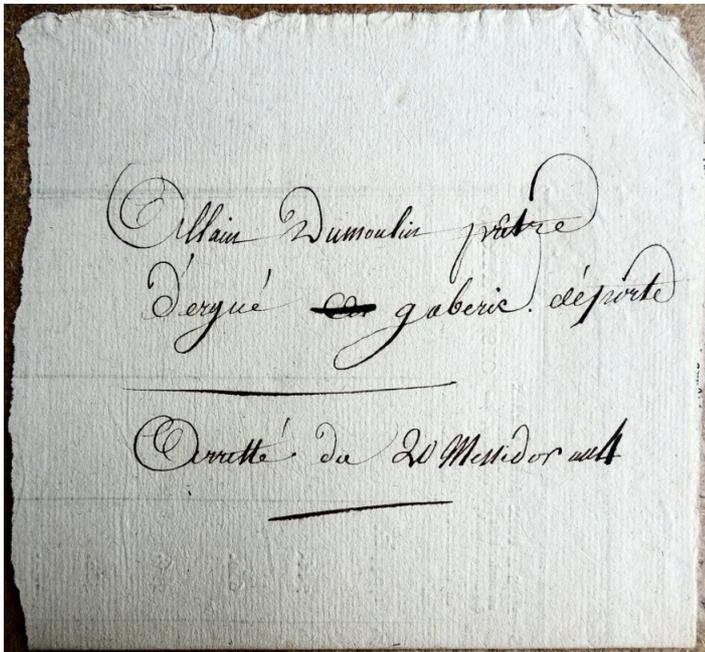
La paroissienne de la Salle-Verte explique : « il a été transporté chez elle depuis près de deux ans trois charrettes de meubles appartenant audit Dumoulin ». À la question sur son silence vis-à-vis des enquêtes communales, elle se justifie : « elle va souvent à la messe à Quimper et qu'il est possible que cette loi a été publiée lorsqu'elle était à Quimper et qu'elle n'en a eu aucune connaissance ». Elle dénonce quand même les coupables qui l'ont mis dans l'embarras : « l'une des charrettes appartenait à Jean Le Guyader de la métairie de Lezergué sur la ditte commune et qu'il accompagnait sa charrete ; que Guérolé Kergourlay du manoir de Lezergué paraissait avoir la conduite des dits meubles ».

Tous les biens ne restèrent pas dans la paroisse. Marie Lizien de Poulduic témoigne : « la sœur de Dumoulin qui disait qu'ils lui appartenaient les a fait emporter chez elle à Crozon ou à Lanvéoc ».

« Le déménagement du Clergé », Gravure, Musée Carnavalet.

Alain Dumoulin  
(1748-1811)

Né à Lanvéoc, trève de Crozon, devient, en sortant du séminaire, vicaire (1776), professeur, puis directeur à Plouguernevel. Nommé quelques années après, recteur d'Ergué-Gabéric (1787), il refusa le serment en 1791 et dut s'expatrier. Il émigra à Liège, en Belgique, puis à Prague, en Bohême, où il obtint une place de précepteur dans une famille princière du pays, et publia en 1800 une grammaire latino-celtique. sa mère de Tréouret.



« Série : 1Q, Révolution, Biens nationaux  
Cotes : 1 Q 2747 (Séquestres, Dumoulin, Ergué-Gabéric),

Les biens retrouvés à Ergué-Gabéric sont vendus dans la foule à des acquéreurs quimpérois. Et ensuite un an après, Marie-Anne, la sœur du prêtre en exil à Prague, entame une procédure de contestation et demande la restitution complète des titres de propriété.

Pour traiter la demande et la levée des séquestres, l'administration se pose une question : Alain Dumoulin était-il émigré (peine encourue par les anti-constitutionnels notoires) ou déporté (décision individuelle de départ ultérieur) ? La réponse est la seconde, car elle seule permettait le recouvrement des biens par les héritiers.

Ce qui compte pour un déporté, c'est d'avoir quitté le territoire français après le 1er juillet 1792, or Dumoulin n'est parti a priori de France que fin juillet suivant des témoins quimpérois.

La propriétaire de la Salleverte dit par contre en octobre 1793 que les charrettes contenant ses meubles sont arrivées chez elle

presque deux ans avant, soit pendant l'été 1791.

Le curé rebelle logeait-il chez sa sœur à Crozon dans l'intervalle, avant sa nomination à Quimper ?

### Extrait d'inventaire

Et premier.

Monté en une chambre au premier étage de la dite maison avons trouvé bout d'occident d'icelle trente sept chaises, et un fauteuil en paille, un croq à frembois<sup>34</sup>, deux lits, un sercloir, un gratoir, un bois de lit à tombeau<sup>35</sup>, un bois de lit à bald'acquins, deux bois de lit quarré, moins une quarrée, un guéridon, trois tables quarrées à tiroir, dont une fermée à clef que nous n'avons pu ouvrir, mais il ne paraît pas qu'il y est rien, et sur la déclaration de la ditte Guilot de n'avoir chez elle autres meubles appartenant audit Dumoulin, nous lui avons demandé si lorsque les effets furent transportés chez elle, il n'y en avait point d'autres et elle scavaît où ils ont été transportés, répond qu'il n'y a pas eu d'autres meubles chez elle et qu'en conséquence on n'en a pû transporter ...

Espace « Documents »

Article  
« 1793-1796  
- Cache,  
vente et restitution des biens d'Alain Dumoulin, prêtre simple déporté »

Actus/Blog  
« billet du  
16.08.2014 »

<sup>34</sup> Framboy, fembroi, s.m. : les paysans entassaient dans la cour de la ferme les débris végétaux pour fabriquer le fumier par le piétinement des bêtes qui pétrissaient ces débris, les mélangeaient à la boue ; la bouillie résultante était appelée le « framboy ». Le mot se disait au départ « fembroi » (latin fimarium, dérivé de fimum : fumier). Puis, par métathèse (déplacement du r), il est devenu « fremboi », puis « frembois », mais rien à voir avec la framboise, évidemment ! Source : Jean Le Tallec 1994. Le lieu où se trouvait ce tas de fumier était généralement dénommé dans les actes la « cour à frambois » ou « pors à framboy ».

<sup>35</sup> Lit à tombeau, g.n.m. : lit avec draperies de « ciel » tombant sous forme de rideaux. Dans un lit à simple tombeau (et non double) le ciel était plus élevé vers la tête que vers les pieds.

# Les fameuses crêpes légendaires de Kerdévot

Krampouz Anna Vreizh

Un texte de légende, où un page d'Anne de Bretagne est étrangement nommé Pierre de Kerdévot et associé à la promotion de la crêpe bretonne.

## Analyse d'un copier / coller

Pour l'histoire du Kerdévot gabé-ricois, ce serait un scoop, mais le scepticisme est de mise. Voici donc ce texte qu'on retrouve souvent sur Internet, comme le résultat d'une chaîne de nombreux copier/coller :

« En 1490, la duchesse Anne réalise son "Tour de Bretagne" (Tro Breizh) pour mieux connaître et aider ses sujets. Elle est contrainte avec sa suite, de s'abriter de l'orage chez un pauvre bûcheron Pierre Le Faout dans la région de Gourin. La fille de celui-ci Anne, prépare le repas et ajoute différents ingrédients aux pâtes de farine de blé noir et de froment. Elle crée ainsi les premières crêpes qui bientôt seront célèbres.

L'un des pages, Pierre de Kerdévot, sous le charme, demandera un an plus tard à sa duchesse devenue Reine de France par son mariage en 1491 avec Charles VIII, la permission d'épouser la jeune fille rencontrée dans la cabane. Anne la pauvre devint comtesse de Kergalen.



« Anne de Bretagne priant », Grandes heures d'Anne de Bretagne,

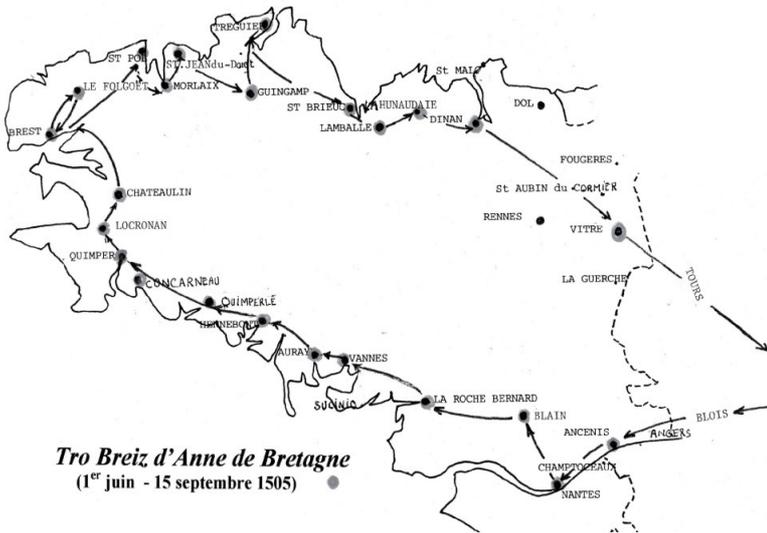
Le fils né de cette union Yves de Kerdévot, introduisit l'usage de la crêpe à la cour du Roi François Ier. Depuis cette histoire véridique, il y a 512 ans, la crêpe bretonne a gagné ses lettres de noblesse, et depuis le Traité d'Union avec la France (1532) s'est découvert une nation de fins connaisseurs et le village de Gourin prit son titre de "ville". »

Exemples de sites Internet qui ont repris cette légende :

- [forum.terresceltes.net](http://forum.terresceltes.net)
- [www.le-repaire-des-pecheurs.fr](http://www.le-repaire-des-pecheurs.fr)
- [www.yann-ar-dall.com](http://www.yann-ar-dall.com)
- [bretagne.charme.nous.vefblog.net](http://bretagne.charme.nous.vefblog.net)
- [lagazettedelile.kazeo.com](http://lagazettedelile.kazeo.com)

Dans le livre « La Bretagne pour les nuls » de Jean-Yves Paumier, la légende fait l'objet d'un encart, mais les noms et prénoms du page ne sont pas précisés, seuls le prénom Yves du fils et le titre de comtesse de Kergalen accordé à la crêpière sont mentionnés





**Tro Breiz d'Anne de Bretagne**  
(1<sup>er</sup> juin - 15 septembre 1505)

Quels sont les éléments qui nous font douter des fondements anciens de cette légende :



✚ La date de 1490 : c'est l'année du tout premier mariage d'Anne de Bretagne, par procuration, à Rennes. Il n'y eut point de « Tro Breiz » cette année-là.

✚ Son tour de Bretagne eut lieu de juin à septembre 1505, mais elle ne passa pas par la région de Gourin.

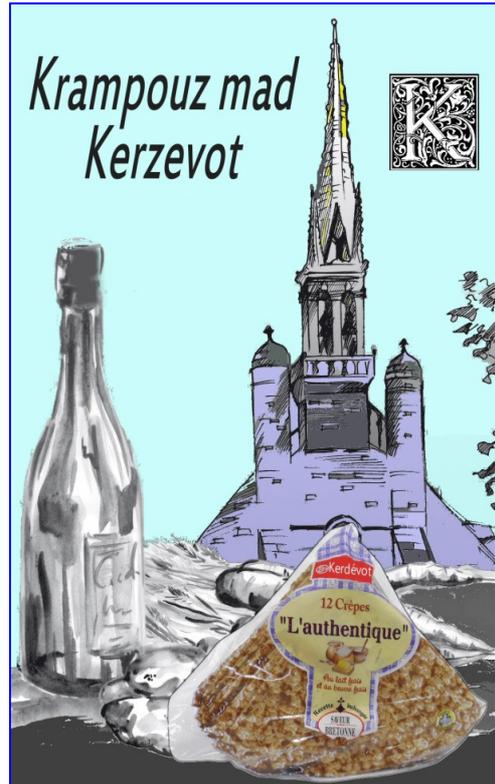
✚ Le nom Kerdévot semble avoir été ajouté tardivement ; on trouve même une variante « Kervelot »<sup>36</sup> (et pourquoi pas le Camelot du roi Arthur ?). On brûlera un cierge le jour où on découvrira un page royal nommé « Kerdévot ».

✚ De même, pourquoi cumuler avec le titre de Kergalen (de Plovan ? où il n'y eut pas de comté) ? Sans doute pour la proximité avec le personnage Yves de

<sup>36</sup> Variante sur les sites [www.lescrepesagogo.com](http://www.lescrepesagogo.com) et [www.creperiedesaintmaurice.fr](http://www.creperiedesaintmaurice.fr) : ça se passe en 1490 à Nantes, la crêpière Anne est la fille du bucheron Pierre Le Faouët, le page Pierre devient Lord de Kervelot, et le fils d'Anne et de Pierre est Yves de Kergalen.

Kerguelen. Il faut dire aussi qu'une série TV intitulée « L'affaire Kergalen »<sup>37</sup> a eu un certain succès.

Il paraît même aussi que Jon Snow, un héros de la série « Game of Thrones » (Le Trône de fer), va mourir à Kerdévot en mangeant une crêpe empoisonnée dans le prochain tome à paraître en 2015.



En enfin un petit proverbe breton pour la route :

« Krampouezh gwinizh ha laezh-tro, Matañ traoù a zo er vro. » (crêpes de froment et lait caillé, meilleures choses qui soient au pays).

<sup>37</sup>Téléfilm de Laurent Jaoui : Un petit village des Côtes-d'Armor vit dans la peur suite à une série de meurtres commis par le tueur de la lande. Cela n'empêche pas Ana, l'une des soeurs Kergalen, de partir seule un soir participer à un concours de beauté...

Espace « Biblio »

Article « ANONYME - La légende des crêpes de Pierre de Kerdévot, page d'Anne de Bretagne »

Actus/Blog « billet du 23.08.2014 »

# Médaille présidentielle d'honneur agricole en 1896

Medallenn ar Prezidant

En plein été 1896, un an après son élection, le président de la République Félix Faure fit un voyage officiel en Bretagne, et vint notamment à Quimper où un aide-agriculteur gabérisois fut décoré de la médaille d'honneur agricole.

## Sources documentaires :

Des articles dans les journaux « *Le Finistère* » et « *Le Courrier du Finistère* »,

Un document conservé <sup>38</sup> aux Archives Départementales du Finistère sous la cote 3 M 317, contenant un échange entre le préfet et un référent républicain de la commune.

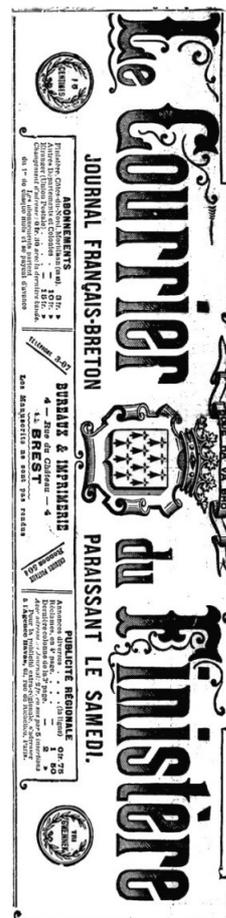
<sup>38</sup> Information et document communiqués par Pierrick Chuto, passionné d'histoire régionale, avec à son actif trois livres sur le Pays de Quimper : Premier livre paru en 2010 « [Le maître de Guengat, "Mestr Gwengad"](#) » (Auguste Chuto né en 1808, propriétaire-cultivateur, meunier et maire). Le second « [La terre aux sabots, "Douar ar boutoù-koad"](#) » (Louis-Marie Thomas cultivateur à Plonéis en Basse-Bretagne de 1788 à 1840) est publié en mars 2012. Et le troisième « [Les exposés de Creac'h-Euzen - Les enfants trouvés de l'hospice de Quimper au 19e siècle](#) » (le tour de l'hospice civil et les 3816 enfants exposés entre 1803 et 1861) en octobre 2013.

## Un ouvrier agricole méritant

Alors que, 3 ans plus tôt, Sadi Carnot dut renoncer à son voyage à Quimper pour raison de santé, cette fois-ci pendant l'été 1896 le président de la République Félix Faure fait un grand voyage dans toute la Bretagne.

Lors de son arrivée à Quimper dans la soirée du 8 août le président est chaleureusement accueilli : « À 6h. 7, le train fait son entrée en gare de Quimper ... Aux paroles de bienvenue du maire, le président répond : *En venant ici, je savais y trouver une population patriote et républicaine. C'est vous dire qu'il y a déjà des liens entre nous.* »

Dans le cadre de cette visite présidentielle, le préfet <sup>39</sup> organise une remise de médailles industrielles et agricoles récompensant des ouvriers et des aide-agriculteurs des différentes communes de la région quimpéroise. Pour Ergué-Gabéric, un ouvrier agricole de 63 ans est sélectionné : Alain Le Berre <sup>40</sup>, tra-



<sup>39</sup> Victor Proudhon, préfet du finistère du 23 février 1890 jusqu'à septembre 1897. Il fut sous préfet à Saint-Dié-des-Vosges. Quant à la date de nomination comme préfet d'Indre-et-Loire, les biographes hésitent entre le 13.09.1897 et le 05.10.1884.

<sup>40</sup> 09/10/1859 Ergué Gabéric (Pays : Mellenick ). Mariage de LE BERRE Alain Marie, né le 14/11/1833 à Penhars, Cultivateur, Fils de Pierre , présent et de ESPERN Anne, présente. Et de BIANNIC Marie Jeanne, née le 27/2/1834 à Langolen, Fille de Jean , présent et de LE VORCH Jeanne, décédée. Veuf, se marie le 27/08/1884 Ergué Gabéric (Pays : Mellenick ) avec GUENADOU Marie Anne, née le 2/5/1841 à Ergué Gabéric





Louis Guyader (1842-1920) : cultivateur à Squvidan et marchand de bois, candidat républicain malheureux aux élections municipales. Lié aux préfets, se substitue à Hervé Le Roux, maire conservateur gabéricois de l'époque.

vaillant depuis 1865 à la ferme de Kerellou de Louis Le Roux.

Pour valider la nomination d'Alain Le Berre, le préfet Victor Proudhon demande son avis à Louis Guyader, agriculteur républicain à Squvidan. Le préfet connaît bien l'agriculteur, notamment pour avoir assisté au grand mariage de sa fille Perrine. De par son influence et engagement politique, Louis Guyader se substitue en quelque sorte au maire conservateur de l'époque à Ergué-Gabéric.

La réponse est bien sûr positive : « *Je soussigné, Guyader Louis, propriétaire à Squvidan, certifie, connaitre parfaitement le sieur Le Berre Alain, aide-cultivateur, depuis plus de trente ans chez Mr Le Roux, Louis, à Kerellou, qu'il a toujours servi avec beaucoup de zèle, qu'il a été, à plusieurs reprises, l'objet de récompenses de la part des pouvoirs publics, et qu'il n'y a rien qui empêche qu'il lui soit attribué la récompense dont il est parlé ci-contre.* »

Mais quelques jours après la cérémonie des récompenses, Alain Le Berre est victime d'un accident dans le cadre de son travail : « *Le 18 courant, le nommé Alain Le Berre, âgé de 63 ans, aide-cultivateur au village de Kerellou, conduisait, sur la route de Coray, une charrette lourdement chargée de bois. À un moment donné, soit par suite d'un écart des chevaux, soit par suite d'un brusque coup de collier, le conducteur fut renversé à terre et une roue lui passa sur la jambe droite. Ce malheureux a eu le péroné brisé.* . »

## Une grande noce nationale

On savait que le républicain Louis Guyader avait marié sa fille en grandes pompes en 1892, grâce au quotidien national « *Le Petit Journal* ».



En publiant l'article détaillé sur ce mariage par le journal « *Le Finistère* », nous découvrons que le repas fut servi dans l'école communale du bourg : *À l'heure du repas, la plupart ont trouvé place dans les salles de l'école communale, où de longues tables avaient été dressées pour la circonstance* ». Et la fête fut très appréciée : « *Pendant toute l'après-midi, les gavottes et les jabadaos se sont succédé dans la cour de l'école, si admirablement placée au sommet d'une colline qui domine les environs de Quimper. Impossible de souhaiter un cadre plus pittoresque à cette fête comme on en voit peu.* », et se prolongea tard dans la nuit.

Le lendemain les pauvres furent invités au festin à la ferme de Squvidan : « *Suivant l'usage traditionnel, l'épousée les a servis elle-même. On a tué un bœuf à cette occasion.* »

Espace « Documents »

Article  
« 1896 - Felix Faure remet la médaille d'honneur agricole à Alain Le Berre de Kerellou »

Actus/Blog  
« billet du 06.09.2014 »

# Jean-Marie Déguignet et l'alcoolisme breton

*Penn-boeson fall !*

« Jean-Marie il est malade, Il lui faut le médecin (bis). Le méd'cin dans sa visite Lui a interdit le vin. Refrain : Moi qu'aimais tant... tant, tant, tant ! Moi qu'aimais tant Jean-Marie (bis) », traditionnel breton.

Q1. Quel regard portait Jean-Marie Déguignet sur l'alcoolisme dans ses mémoires de paysan bas-breton ?

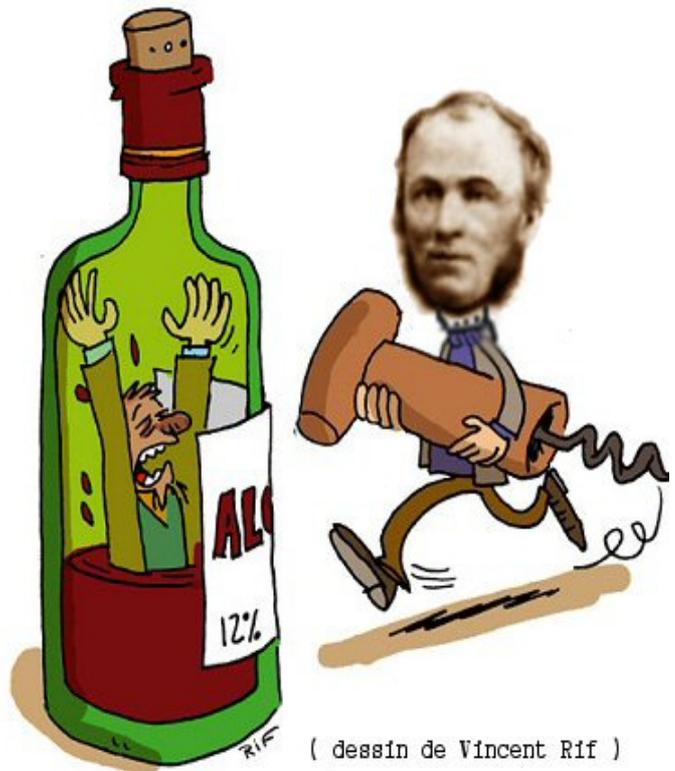
Q2. Était-il lui-même atteint de la même dépendance toxicomaniaque que celle observée chez ses contemporains ?

Q3. Et comment se démarquait-il par rapport à son ennemi Anatole Le Bras dans la lutte anti-alcoolique ?

## Un anti-toxicomaniaque

À la deuxième question, l'ethnographe Philippe Carrer a déjà répondu ainsi : « Notre héros échappe, dans l'ensemble, au danger toxicomaniaque. Il n'y a guère que pendant la période assez brève où il place des assurances qu'il mentionne une nette surconsommation. »

C'est surtout en tant qu'observateur d'une société rurale du 19e siècle que les écrits du paysan bas-breton sont intéressants. La consommation d'alcool y était bien ancrée que ce soit lors d'évènements comme les élec-



( dessin de Vincent Rif )

tions et les pardons, mais aussi dans la vie familiale et professionnelle.

Au pardon de Kerdévet, il observe une consommation généralisée de boissons fortes : « *L'esplanade était entièrement couverte de débits et de longues tentes blanches, lesquelles étaient remplies de gens buvant des camots<sup>41</sup> et demi-camots, c'est-à-dire de l'eau noircie mêlée de la plus mauvaise eau-de-vie* ».

Aux élections l'alcool fort est largement offert aux électeurs : « *Le soir, la veille du vote. Après le*

<sup>41</sup> Camot : café mêlé d'eau-de-vie, faux bretonnisme issu du gallo « mikamo », ou « micamo, usité en Trégor et Penthièvre. Dictionnaire [askoridik](#), café avec de l'eau-de-vie : « (arg) : Pierig parregzañp, Mikamo (?) ». Mon canepin de Galo, de Galoromaen, un mic ou un micamo : « café arrosé d'eau-de-vie ». Dans un [billet du blog ecoutesiilpleut](#), l'expression « *Passez donc prendre un mic !* » utilisée en Mayenne fait aussi référence à un "mic" désignant un café, accompagné ou non de goutte.

« Il aurait pu conter quelques-unes de ces légendes bretonnes, par exemple l'histoire de Glaoud ar Skaon qui fut enlevé par Paolic, le diable, parce qu'il se saoulait trop et que dans ses folies alcooliques, il blasphémait Dieu. »





Espace « Déguignet »

Articles « Déguignet et l'alcoolisme en Bretagne au 19e siècle » et « CARRER Philippe - Ethnopsychiatrie en Bretagne »

Actus/Blog « billet du 20.09.2014 »

rastel <sup>42</sup>, il leur avait dit de se trouver le lendemain matin à une auberge près du bourg où il y auraient encore distribution de gwin ardent <sup>43</sup>. L'alcool est utilisé généralement pour acheter des votes pour des candidats conservateurs et catholiques.

Dans sa vie familiale, Jean-Marie Déguignet a été très éprouvé par la chute de sa femme dans une dépression alcoolique dévastatrice. Profitant de sa situation de débitrice de boissons, Maryvonne « était en train de gaspiller stupidement tout l'argent qui nous restait », et favorisait la consommation de ses clients « toujours fière et glorieuse, et toujours entre deux vins, ne faisait pas faute de leur en servir à bon compte ».

Dans sa vie professionnelle d'agent d'assurance, Déguignet avoue une consommation personnelle et collective lors de ses visites en milieu agricole, laquelle consommation semble coutumière : « Nous restâmes longtemps là car le cidre et le café fortement carabiné avaient délié toutes les langues. », « nous ne pourrions jamais retourner au bourg, rapport à la neige et aussi rapport à la boisson que nous n'avions cessé d'ingurgité depuis le matin. »

Si Déguignet est effrayé par les désastres du fléau alcoolique, ce n'est pas pour autant qu'il approuve les anti-alcooliques mora-

<sup>42</sup> « Rastell » : râtelier, terme imagé désignant les collations apéritives (« apéros ») ou les buffets, notamment lors des campagnes électorales.

<sup>43</sup> « Gwin ardent » : eau-de-vie de raisin, alcool apéritif traditionnel de 18 à 25°, du breton « gwin » (vin) et « ardent » (ardent).

lisateurs comme Anatole Le Braz. Ce dernier faisant une conférence sur le sujet à Quimper en 1901 <sup>44</sup>, il s'insurge : « Mais que diable a pu dire ce jésuite au sujet de l'alcool qui n'ait pas été dit et redit cent fois par les déments de l'antialcoolisme ! ».

Sa conférence fut une litanie d'anecdotes sur des cas d'alcoolisme contemporains, mais Déguignet relève que son fonds de commerce des « Légendes de la Mort en Basse-Bretagne » contient nombre de légendes où déjà l'alcool est du côté de Satan et combattu par Dieu : « cette belle légende de la route du paradis sur laquelle, d'après la légende bretonne, il y a quatre-vingt dix-neuf auberges dans lesquelles les âmes allant au ciel doivent s'arrêter boire et payer comptant, sous peine d'être contraintes de prendre le chemin de l'enfer ».

Et de conclure que le combat anti-alcoolique est la manifestation politique d'une lutte de classes : « des milliers des sociétés antialcooliques, toutes composées de nobles, de curés et de bourgeois, se sont formées », « ces messieurs, bons buveurs de champagne et de Château-Margaux, trouvent que la loi n'est pas encore assez sévère, car ils voient les malheureux boire toujours des alcools ».

<sup>44</sup> La conférence d'Anatole Le Braz sur l'alcoolisme eut lieu le samedi 18 mai 1901 à Quimper, dans la salle Jeanne d'Arc (transformée au 20e siècle en cinéma Bretagne). Extrait du Courrier du Finistère : « La Bretagne ne peut aspirer à ce grand rôle ... qu'à une condition ; c'est de dompter dès maintenant, quand elle peut encore en avoir la force et la volonté, ce terrible fléau qui la tue : l'alcoolisme. ». Cf coupures de presse : « [CF du 25.05.1901](#) » et « [Le Finistère du 22.05](#) »

# Le grandterrier d'Erc'hié-Vrâz par Auguste Brizeux

Barzh ar Furnez Breiz

**L**e poète breton fut le premier à publier dans sa Sagesse de Bretagne (Furnez Breiz) cette litanie en breton sur les recteurs de Cornouaille, poème où l'on note une autre façon de prononcer le nom de notre commune. Louis Ferdinand fut le second mémorialiste à publier ce chant traditionnel.

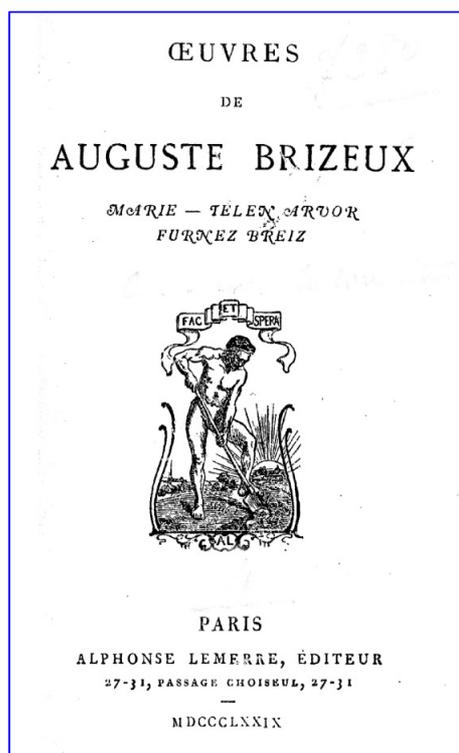
## Un recteur écobueur-marrer

Que nous apprend la triade <sup>45</sup> cornouaillaise de 1845 d'Auguste Brizeux <sup>46</sup> sur notre commune ? Tout d'abord une autre façon de prononcer son nom en langue bretonne, mais sans doute aussi et surtout la réputa-

<sup>45</sup> Dans la poésie chorale grecque, une triade représente un groupe de trois couplets, la strophe, l'antistrophe et l'épode. Ici le poème est fait de six strophes de 3 vers.

<sup>46</sup> Auguste Brizeux (1803-1858) est un poète romantique breton né à Lorient. En 1831, son premier recueil Marie, d'abord publié comme « roman » et sans nom d'auteur, rencontre immédiatement un vif succès. Le poème Les Bretons, grâce à l'appui d'Alfred de Vigny et de Victor Hugo, a été couronné par l'Académie française. Né en Bretagne bretonnante, Brizeux parle le breton cornouaillais, mais il utilise le breton normalisé de Le Gonidec pour ses vers bretons, notamment pour les poésies de Telenn Arvor (1844), et les proverbes de Furnez Breiz (1845).

tion de ses habitants au travers du personnage de son curé.



En effet, le deuxième vers de la triade (« *trivéder* » en breton) est consacré à Ergué-Gabéric (ou Grand-Ergué) sous l'orthographe « *Erc'hié-Vrâz* », et non pas « *Erg(u)e Vras* » (et son g dur), le « c'h » étant prononcé ici par un son sourd et "enroué". On n'est finalement pas loin du « Grand-Terrier » de Cassini !

Ensuite le métier fictif emblématique du recteur gabéricois est en breton « *marrer* », c'est-à-dire écobueur. À comparer avec le « *skolaer* » quimpérois (instituteur ou donneur de leçon ?), ou le « *gourenner* » scaërois (lutteur ou bagarreur ?).

D'ailleurs le recteur concordataire François Pennec s'étant fait accusé en 1810 de « *devenir fermier et de s'occuper au labourage* », on peut se demander si ces successeurs à la cure n'en ont pas fait autant.

Espace « Biblio »

Articles « BRIZEUX Auguste - Furnez Breiz, Trivéder Kerné » et « SAUVÉ Louis-François - Lavarou koz a Vreiz-Izel »

Actus/Blog « billet du 19.09.2014 »

## TRIVEDER KERNE

**Person Kemper a zô skolaer,  
Ann hini Erc'hié-Vrâz marrer,  
Ann hini Elliant falc'her.**

(Le recteur de Quimper est instituteur, Celui du Grand-Ergué, écobueur, Celui d'Elliant, faucheur)

À l'instar de son recteur, l'habitant d'Ergué-Gabéric, est tout bonnement réputé être un défricheur du moindre lopin de terres agricoles, et de consacrer beaucoup d'énergie dans l'écobuage<sup>47</sup> de ses landes.

**Un recteur faucheur-falc'her**



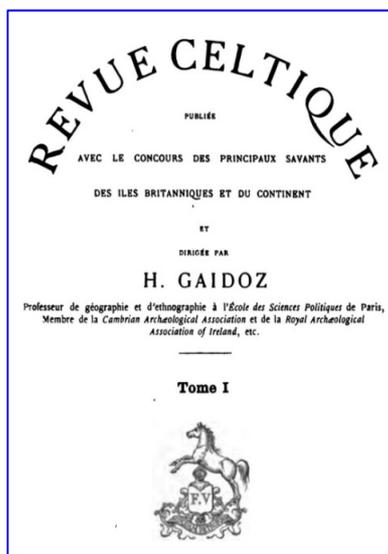
soyeur de Beuzec. Le mémorialiste Sauvé (et employé des douanes) nous rappelle qu'Auguste Brizeux a publié une triade similaire, mais plus courte, et nous apprend aussi cette autre façon de prononcer en langue bretonne le nom d'Erge-Vras.

Alors que dans la pièce d'Auguste Brizeux était écobueur, ici le métier annexe supposé du recteur gabérisois est en breton « falc'her », c'est-à-dire faucheur. À l'instar de son recteur, la paroisse d'Ergué-Gabéric du 19e siècle a, avant tout, la réputation d'être rurale et ses champs y sont soigneusement fauchés pour servir de litière aux nombreuses vaches pie-noires.

**Person Ker-Feunteun a zo arer,  
Person Erc'hie-Vras a zo falc'her,  
Person Erc'hie-Vihan a zo minuzer**

(Le recteur de Kerfeunteun est laboureur, Celui du Grand-Ergué faucheur, Le recteur du Petit-Ergué est menuisier)

**Petit exercice phonétique** : traduisez Vras / Vrâz en français, mettez ce terme « Grand » devant « Erc'hié », et prononcez le tout à voix haute ...



Dans la Revue Celtique de 1870-72, on trouve cette même pièce, transcription d'une chanson à danser transmise en 1868 par le fos-

<sup>47</sup> Ecobuage, s.m. : remise en culture, transformation de landes et friches pâturées en emblavures ou terres ensemencées. On arrachait la couche végétale et une fraction de la terre superficielle que l'on faisait brûler après séchage et dont on répandait la cendre sur la parcelle même que l'on avait écobuée. Article « Défrichements » du dictionnaire de l'Ancien Régime de Lucien Bély.

